

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 19 MAI 2017

AVIGNON, le 19 mai 2017

En fin d'année 2016, Bruno Parent, directeur général des finances publiques, a décidé de modifier de manière unilatérale et en cours de mandat électoral, les conditions d'exercice des mandats des représentants des personnels de la DGFIP. Les règles régissant les comités techniques et commissions administratives paritaires, certes dérogatoires au droit commun de la fonction publique, mais produit de discussions dans le cadre du dialogue social, faisaient jusqu'alors l'objet d'un consensus entre l'administration et les syndicats.

La direction générale restreint donc brutalement en cours de mandat les droits des élus, limitant la présence des suppléants et réduisant les périodes consacrées à la préparation et aux comptes rendus des réunions.

Monsieur Parent nous avait gratifiés de sa conception du dialogue social lors de sa venue en 2015 ; pour résumer, « Je décide, vous commentez ». La boucle est bouclée, la malhonnêteté en plus, car on ne change pas les règles en cours de partie.

Au-delà des difficultés causées aux représentants du personnel dans l'exercice de leurs mandats, c'est bien la défense des agents qui est visée. Ce sont donc nos collègues les principales victimes de ce revirement.

Réduire à la durée prévisible de la réunion institutionnelle les autorisations d'absence accordées aux représentants du personnel est une véritable provocation.

Comment peut-on croire qu'une seule demi-journée suffise pour à la fois préparer la réunion institutionnelle et le compte rendu lorsque celle-ci est prévue sur la demi-journée.

Techniquement, AGORA n'est même pas adapté : la seule solution serait donc de préparer et d'anticiper le compte rendu avant même la tenue de la séance !! allons donc, soyons sérieux !!

Lors du comité technique du 14 mars 2017, nous avons pu constater votre position sur les modalités d'application au niveau local : le droit, rien que le droit.

Les organisations signataires refusent donc de siéger aujourd'hui pour condamner cette évolution.